

**Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023**

-----

Article 8 – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 10 mars 2023

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Monsieur le Ministre,

L'article 8 poursuit la régression sociale inhérente à votre réforme en décalant cette fois-ci l'âge de départ anticipé de 60 à 62 ans. Depuis le début de l'examen de cette réforme, vous refusez de nous entendre et surtout vous refusez d'écouter les Français qui vous disent qu'ils ne veulent à aucun prix de votre réforme.

Cette mesure d'âge c'est l'apothéose de l'injustice.

Cette nuit, en provoquant la fin des discussions sur l'Article 7, vous avez dédaigné les 7 Français sur 10 qui s'opposent à travailler deux ans de plus. Ces Français, ils sont conscients que vos arbitrages économiques ne tiennent pas. Et plus encore, ils savent que vous n'agissez pas dans leur intérêt mais dans celui des « winners » pour parler votre langue, des bien-nés et des plus aisés dans la mienne.

La politique de classe est bien toujours là. Plus que jamais et ce progrès régressif le démontre sans contexte !

De nouveau, nous disons que les économies escomptées ne seront pas celles que vous prétendez faire et que notre système de retraites n'est pas menacé à court, moyen ou long-terme. C'est le conseil d'orientation des retraites (COR), organisme scientifique s'il en est, qui le dit !

Par cette réforme injustifiée, vous décalerez donc le départ à la retraite de ceux qui bénéficient d'un départ anticipé du fait de leur invalidité, de leur handicap, de leur inaptitude ou incapacité au travail.

Quand allez-vous comprendre que les sociétés les plus dynamiques sont celles où les écarts de situation sont les plus faibles, du début à la fin de la vie ?

Cette vérité doit constituer la base d'une véritable politique de redistribution dont la retraite, juste pour chacun et au bénéfice de tous, doit être un des fondements majeurs.

Retirez votre réforme injustifiable !